

Communiqué de presse

Berne, le 12 avril 2021

Loi sur le CO₂ : plus de protection du climat, c'est plus d'innovation et d'emplois en Suisse

Une large alliance d'acteurs économiques suisses dit OUI à la loi révisée sur le CO₂ et lance sa campagne référendaire à Berne. Plus de 200 associations et entreprises s'engagent conjointement pour une protection efficace du climat. La version révisée de la loi sur le CO₂ fixe un cadre approprié et offre de grandes opportunités dans cette perspective. Elle garantit la prospérité, favorise l'innovation, encourage les investissements et préserve l'emploi en Suisse.

La crise climatique est un défi majeur pour la Suisse. Le réchauffement est perceptible et visible, nos glaciers fondent à grande vitesse et les désagréments tels que la chaleur, la sécheresse, les inondations et les glissements de terrain nous causent de plus en plus de problèmes. Face à des risques qui augmentent et à une recrudescence des coûts liés aux dommages climatiques, il devient urgent d'agir. Consciente de ce défi, l'économie suisse prend ses responsabilités et passe à l'action. À Berne, lors d'une conférence de presse conjointe avec economiesuisse (et sa directrice Monika Rühl), un vaste comité économique favorable à la loi sur le CO₂, représenté par Jörg Gasser (CEO de l'Association suisse des banquiers), Guido Furer (Country President Switzerland de Swiss Re), Jacqueline de Quattro (membre du comité directeur de l'AEE SUISSE et conseillère nationale PLR), Matthias Halusa (CEO de BASF Suisse SA) et Christoph Schaer (directeur de suissetec/membre de constructionsuisse), s'est présenté comme une partie de la solution. Selon Monika Rühl, « grâce à l'innovation et à des technologies efficaces, l'économie suisse peut apporter une contribution significative à la réduction des gaz à effet de serre et, par conséquent, à la résolution du problème climatique. » La loi sur le CO₂ crée des conditions-cadres fiables et libérales. « Une politique climatique et énergétique durable et ouverte sur le plan technologique doit garantir la sécurité de la planification et des investissements et préserver ainsi la compétitivité de la place économique suisse afin de maintenir également la production industrielle en Suisse », a déclaré Matthias Halusa.

La loi révisée sur le CO₂ est concrète et pertinente

La version révisée de la loi sur le CO₂ est un bon compromis pour la Suisse, qui combine intelligemment des instruments éprouvés tels que les incitations financières, les investissements, les innovations et les nouvelles technologies. Les représentants de l'économie approuvent le mécanisme d'orientation, dont les recettes sont majoritairement redistribuées à la population. Le Fonds pour le climat réunit de manière ciblée les autres ressources financières destinées à des investissements dans la protection du climat, tels que la conception et le financement de réseaux de chauffage urbain, qui apportent une contribution importante à la décarbonation du secteur du chauffage, ou la mise en place de stations de

Schweizer Wirtschaft für das CO₂ Gesetz

recharge pour voitures électriques, qui constituent un levier essentiel pour une électrification rapide du secteur de la mobilité. Christoph Schaer : « Le Fonds apporte également un soutien financier à la réhabilitation ou au remplacement des bâtiments, ainsi qu'à l'installation de systèmes de chauffage non émetteurs de CO₂, autant de mesures rendues impératives par le faible taux de rénovation. » Enfin, le Fonds pour le climat procure aux entreprises suisses les garanties nécessaires pour mettre sur le marché plus rapidement des technologies respectueuses du climat. En tant que pôle industriel et de recherche, la Suisse peut ainsi accroître sa capacité d'innovation et s'assurer d'importants marchés d'avenir.

Jacqueline de Quattro souligne que les énergies renouvelables joueront un rôle central dans le développement de la protection du climat : « Les énergies renouvelables sont la clé de la décarbonation. Dans les secteurs du transport et du bâtiment, le remplacement à grande échelle des énergies fossiles deviendra une nécessité dans les prochaines années et décennies. C'est un défi considérable, qui peut uniquement être relevé par un développement rapide et l'exploitation de toutes les énergies renouvelables nationales. »

La nouvelle loi sur le CO₂ met la Suisse sur la voie de la protection du climat

L'ouverture technologique qui caractérise la loi sur le CO₂ est appréciable. Le pilotage par objectifs et la souplesse qui en découle en termes de solutions stimulent la concurrence et favorisent l'innovation. Le constat est similaire du côté des investisseurs. De plus en plus d'établissements financiers proposent des produits financiers durables. Fin 2019, leur volume avait augmenté de 62 % par rapport à l'année précédente. 1163 milliards de francs suisses ont ainsi été investis dans des produits financiers durables, et la tendance est à la hausse. Jörg Gasser souligne : « Les conditions-cadres comme celles que prévoit la loi sur le CO₂ aident à orienter les services financiers vers des activités respectueuses du climat. Les banques peuvent ainsi apporter une contribution à la protection du climat. » La taxe sur le CO₂ est un instrument éprouvé, jouant un rôle essentiel dans la définition des conditions-cadres. Elle fournit des incitations efficaces et émet les bons signaux en matière de tarification. Émettre peu de CO₂ est récompensé. Le secteur des assurances témoigne également de l'efficacité de cette approche. Guido Fürer, de Swiss Re, explique : « En tant qu'assureur, nous associons à chaque risque un prix. C'est ce que nous appelons la prime et qui constitue un repère essentiel sur le marché de l'assurance. Lorsqu'on attribue à un risque une valeur de marché, on observe une adaptation des comportements face au risque. Il devrait en être de même pour les émissions de gaz à effet de serre. »

Appel commun en faveur du OUI à la loi sur le CO₂

La prochaine conférence mondiale sur le climat aura lieu à Glasgow au mois de novembre. Elle vise à renforcer toujours plus la collaboration internationale dans la lutte contre le changement climatique. Un OUI massif à la loi révisée sur le CO₂ serait un signal fort de la Suisse vis-à-vis de la communauté internationale. Les acteurs économiques suisses souhaitent s'engager pour que ce projet prometteur de loi sur le CO₂ soit approuvé à une large majorité le 13 juin. Un rejet n'est pas envisageable. Il serait synonyme d'immobilisme et représenterait pour la Suisse un bond en arrière en matière de protection du climat.

Informations complémentaires

Stefan Batzli, porte-parole du comité : 079 420 46 66